CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AUX PRÉSIDENT-E-S DE LIGUES RÉGIONALES

VENDREDI 27 OCTOBRE 2017 - 14H00/17H00

Membres présents	Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Anne-Charlotte DUPONT, Christine GEFFROY, Pascal GODEL, Catherine GROSSETETE, Denis JAEGER, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Thomas MANTELLI, Michelle MONSERAT, Pascale POMPIÈRE, Séverine PUCHE, Didier SERRANO, Hervé SIMON
Président-e-s de Ligues présents	Robyn BAUDET, Daniel BOISSIERE, Luc BOURON, Alain COURPRON, Olivier DUCHATEAU, Michel EXBRAYAT, Agnès FANJAUD, Jean-Jacques GAUTHIER, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Axel LOUISE, Denis MAIRE, Bertrand MEYER, René MOUSSEL, Gérard OREGGIA, Jérôme PARIS, Patrick PORCHER, Alexandre PY, Eric SAEZ, Patrick SOIN, Andrée VIDIL.
Invités à titre consultatif	Narjess BRAHIM, Alexandre DODU, Stéphanie EKAMBI, Guillaume FRITSCH, Laurent MASSIAS, Benjamin MAZE.
Absents/ excusés	Colin CHILDES, Félix DINANE, Michel FAUBERT, Dominique FRIZZA, Jessica HARRISON, Gérald IACONO, Max JONCART, Anne Cécile LENORMANT, Bénédict MARET, Eric MEUNIER, Bernard SAINT-JEAN.

****

Conformément aux statuts fédéraux adoptés par l'Assemblée Générale Fédérale du 19 mars 2016:

- 2.3.1.2.16. *Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.*
- 2.3.1.2.17. *Le Conseil d'Administration délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.*
- 2.3.1.2.18. *Tout membre qui, sans excuse valable acceptée par le Président, a manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI., perd cette qualité.*
  Le vote par procuration et le vote par correspondance sont interdits.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

****

1. Relation avec les Ligues Régionales, les territoires et Affaires Disciplinaires
   1.1. Réforme territoriale
   Enfin, il présente les travaux à mener par les ligues fusionnant :

2. Secrétariat Général /Administration Générale

2.1. Programme Séminaire des Président-e-s de Ligues à Brive
2.2. Modification du calendrier des réunions - 1er trimestre 2018
2.3. Organigramme de la Direction Technique Nationale
2.4. Paris 2024
2.5. Statuts types Ligues Régionales et Comités Départementaux

3. Vie Sportive
3.1. Présentation du programme Technical Official Paris 2024

4. Commissions Nationales / Chargé-e-s de missions / Groupes de travail
4.1. Projets Raids et Swimrun
4.2. Labellisation Paratriathlon

5. Informations diverses / Questions diverses

A la demande du Président, un tour de table permettant à chacun-e-s de se présenter est fait. Philippe LESCURE souhaite également la bienvenue aux deux intervenants de la société ACCORD SPORTS et qui interviendront ce jour dans le cadre de la réforme territoriale.

1. Relation avec les Ligues Régionales, les territoires et Affaires Disciplinaires

1.1. Réforme territoriale

Cédric GOSSE, Vice-président en charge de la relation avec les ligues régionales, les territoires et des affaires disciplinaires fait un point général de situation sur la réforme territoriale.

Il rappelle que la démarche est une démarche d'accompagnement, qu'elle se veut bienveillante mais qu'elle se doit de respecter les différentes échéances du calendrier.

Patrice MAZAUD, juriste du cabinet ACCORD SPORTS présente la société et rappelle le contexte de la réforme territoriale :

- La Loi NOTRe du 7 août 2015 et ses conséquences sur l'organisation territoriale des fédérations sportives,
- Le décret du 7 juillet 2015 sur les fusions entre associations :
  - pris pour l'application de la Loi du 31 juillet 2015 sur l'économie sociale et solidaire
  - modifiant le décret du 16 août 1901 lui-même pris pour l'exécution de la Loi du 16 juillet 1901,
  - voir chapitre IV du décret, articles 15-1 à 15-7,
- Le processus impulsé par la F.F.TRI. de création des ASCO (Associations de Coordination)… futures Ligues régionales.

Il rappelle l'échéancier précis des travaux :

Echéances	**Travaux**
30 octobre 2017	Mise à disposition des situations comptables arrêtées au 30 septembre
Maintenant !	Fin de la collecte des pièces nécessaires (VDMC) sur le DRIVE et de la réalisation des diagnostics Analyse et vérification des situations comptables au 30/09/17 Rédaction des projets de Traités (et finalisation des annexes, dont les apports) par ACCORD-Sport et échanges avec les Ligues
Entre le 1er et le 10 décembre 2017	Modifications statutaires par les AG des ASCO et approbation des statuts types de « future Ligue », afin de leur permettre notamment de convoquer l'ensemble de leurs membres, clubs du territoire, à l'AG élective et de se mettre en « mode nouvelle Ligue »
Entre le 10 et le 20 décembre 2017	Comités Directeurs des Ligues et des ASCO : approbation des projets de Traité de fusion et de l'ensemble des annexes Convocation dans les délais et les formes statutaires !! Modèles de résolutions par ACCORD-Sport

Echéances	**Travaux**
1er janvier 2018	Prise d'effet rétroactive de la fusion en matière comptable
Janvier 2018	Convocation des AG électives par les ASCO devenues « Nouvelle Ligue »
Entre les CD et les AG (2 mois au minimum)	Réalisation des diverses formalités de publicité obligatoires (1 mois au minimum avant les AG)
Entre le 20 et le 28 février 2018	AG des anciennes Ligues et de la nouvelle Ligue : approbation du Traité de fusion et de l'ensemble des annexes Convocations dans les délais et les formes statutaires ! (ATTENTION : quorum et règles de délibération de l'AG de dissolution) Modèle de résolutions par ACCORD-SPORT AG élective de la nouvelle Ligue, immédiatement après
A la date des AG	Prise d'effet de la fusion en matière juridique et sociale
Mars 2018	AG de la F.F.TRI.

Il présente une explication de la fusion absorption :

Enfin, il présente les travaux à mener par les ligues fusionnant :

Offre de services et d'activités
Harmonisation de la gestion des activités, services, actions … dès 2018 ou projetée sur 2019 avec appui sur « ce qui fonctionne », géré par les « pôles / antennes » ?
« Rattachement » des actions et fonctions supports à des « pôles de compétences » ?
Harmonisation des règlements et barèmes divers
Gestion des « antennes »

Gouvernance
Réponses apportées par les statuts
Dans l'attente de l'AGE …
Mode « projet » et projection sur l'après fusion

Ressources humaines
Transfert automatique des contrats : RASSURER et EXPLIQUER !!
Réorganiser le fonctionnement = priorité
Harmonisation des situations individuelles et collectives
Repositionnement/optimisation des RH selon besoins et opportunités
Repenser les fiches de postes, les missions, selon les opportunités pour la Ligue et pour les salariés (appétences, compétences …)
Revoir les complémentarités et interactions élus / salariés ?

Finances, BP commun, procédures financières, harmonisations
BP 2019 « commun »
Harmonisation des plans comptables et procédures administratives, comptables et financières
Rôle, fonctionnement, missions des « annexes/pôles » : délégation, analytique, compétences...
Projection sur contrats à résilier / mutualiser Mutualisation et économies de coûts (copieurs, assurances…) Fidélisation des partenaires

Cédric GOSSE invite les dernières ligues n'ayant pas encore adressé tous leurs documents à Accord Sports, dans le cadre du diagnostic, à finaliser rapidement leurs travaux (Champagne Ardenne, Provence Alpes, Côte d'Azur, Auvergne, Limousin, Poitou Charentes, Nord Pas de Calais).

Cédric GOSSE conclut la présentation en rappelant qu'au delà des aspects juridiques, l'enjeu est d'échanger le mieux possible pour ne pas à subir des moments compliqués pour tous les acteurs
Il rappelle que la fusion se fera, quoi qu'il arrive.

2. Secrétariat Général /Administration Générale

2.1. Programme Séminaire des Président-e-s de Ligues à Brive

Philippe LESCURE, Président, rappelle le programme du prochain séminaire des Président-e-s de ligues qui se tiendra les 17 et 18 novembre prochains à BRIVE :

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017
18h00 : Arrivée des participants
19h00 : Visite du centre historique de Brive
20h00 : Dîner - Restaurant LA TRUFFE NOIRE

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017
07h45 : Visite du marché de Brive
08h45 : Point de rencontre : devant la Mairie de Brive
09h00 : Séminaire des Président-e-s de Ligues - Salle du Conseil Municipal
12h30 à 14h00 : Déjeuner - Restaurant LA TRUFFE NOIRE
14h00 à 17h00 : Reprise et fin du séminaire des Président-e-s de Ligues

L'ordre du jour est également présenté :

09h00 - 09h15	Ouverture du séminaire	**Philippe LESCURE**
09h15 - 11h15	• **Atelier de travail 1,** Groupe A Réflexions et préconisations stratégie financière et tarifaire • **Atelier de travail 2** , Groupe B Comment rapprocher la fédération de ses territoires et de ses membres (clubs) ?	**Introduction :** Emmanuel CHABANNES **Animateur :** Guillaume FRITSCH **Introduction :** Cédric GOSSE Benjamin MAZE **Animateur :** Delphine LABORDE
11h30 - 12h30	Bilan des évolutions RH dans le cadre de la nouvelle loi travail et de la politique des contrats aidés	Delphine LABORDE
12h30 - 14h00	*Pause Déjeuner*	
14h00 - 16h00	• **Atelier de travail 1** , Groupe B Réflexions et préconisations stratégie financière et tarifaire • **Atelier de travail 2** , Groupe A Comment rapprocher la fédération de ses territoires et de ses membres (clubs) ?	**Introduction :** Emmanuel CHABANNES **Animateur :** Guillaume FRITSCH **Introduction :** Cédric GOSSE Benjamin MAZE **Animateur :** Delphine LABORDE
16h15 - 16h45	Rapporteurs des groupes de travail	
16h45 - 17h00	Conclusion	Philippe LESCURE

2.2. Modification du calendrier des réunions - 1er trimestre 2018

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, rappelle les dates des prochaines réunions fédérales auxquelles ont été apportées quelques modifications, compte tenu de la modification de l'agenda du Président LESCURE invité à Moscou dans le cadre de la prochaine réunion des Présidents Européens. *(ici indiquées en rouge)* :

samedi 4 novembre DIJON 13H00 / 19H00 - COLLOQUE MIXITÉ & PERFORMANCE
samedi 4 novembre PARIS 09H00 / 17H00 - MISSION SWIMRUN
jeudi 16 novembre 19H00 / 20H00 - CA TEL. STATUTS LIGUES RÉGIONALES
vendredi 17 novembre BRIVE - 14H00 / 17H00 BE PHYSIQUE
vendredi 17 novembre BRIVE - 18H00 - OUVERTURE SEMINAIRE DES PDT LR
samedi 18 novembre BRIVE - 09H00 / 17H00 - SÉMINAIRE DES PRÉSIDENT-E-S DE LIGUES
samedi 18 novembre NOISY-LE-GRAND - 09H00 - COLLOQUE DES CRA
dimanche 19 novembre NOISY-LE-GRAND - 12H00 - COLLOQUE DES CRA
samedi 25 novembre LILLE - COLLOQUE ARBITRES NATIONAUX / DÉLÉGUÉS TECHNIQUE
dimanche 26 novembre LILLE - COLLOQUE ARBITRES NATIONAUX / DÉLÉGUÉS TECHNIQUE
vendredi 15 décembre PARIS 14H00 / 19H00 - BE PHYSIQUE
samedi 16 décembre PARIS 08H30 / 12H30 - BE PHYSIQUE
vendredi 19 janvier PARIS 14H/19H00 - BE PHYSIQUE
vendredi 20 janvier PARIS 08H30 / 12H30 - BE PHYSIQUE
vendredi 9 mars 19H00 BE TEL. - VALIDATION DES COMPTES
vendredi 16 mars PARIS 14H00 / 19H00 - BE PHYSIQUE
samedi 17 mars PARIS 09H00 / 17H00 - CA PHYSIQUE OUVERT AUX LR
samedi 7 avril 09H00 / 17H00 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
dimanche 8 avril 09H30 / 11H30 - CA PHYSIQUE OUVERT AUX LR

Il informe le CA de la tenue d'une réunion téléphonée du Conseil d'Administration, le 16 novembre prochain et qui aura pour objet : Validation des statuts types de ligues régionales. Les documents seront adressées en amont, la semaine du 06 novembre 2017. Il invite les membres du CA à poser leurs questions en avance par email à la réception de la proposition de modification.

2.3. Organigramme de la Direction Technique Nationale

Benjamin MAZE, Directeur Technique National, évoque le soutien de l'Etat auprès de la Fédération Française de Triathlon au travers des deux outils que sont la convention cadre et la convention d'objectif. La convention cadre est fixée pour la F.F.TRI. à 21 Cadres Techniques Sportifs (cadres A de la fonction publique d'Etat). A ce jour, il y a 19 cadres placés auprès de la F.F.TRI..

Au 01/01/2018 il devrait y avoir le recrutement d'un nouveau Cadre Technique National. Un autre recrutement devrait intervenir au 01/09/2018.

Les 4 mots-clés qui gouvernent l'action des membres de la D.T.N. sont présentés : Anticipation, co-portage, rigueur, performance. Un organigramme fonctionnel simplifié est présenté. Dans les prochaines semaines, un organigramme complet sera diffusé.

Pierre Bigot rappelle la nécessité de préciser dans ce nouvel organigramme, la relation de chaque cadre technique avec la ou les commissions ou missions fédérales correspondantes.

2.4. Paris 2024

Philippe LESCURE informe les membres du CA que le comité de candidature des Jeux Olympiques de Paris 2024 est actuellement en phase de dissolution d'ici la fin de l'année pour laisser place à un comité d'organisation (COJO) de PARIS 2024.

Pour ce qui concerne la fédération, les deux référents PARIS 2024 sont Philippe LESCURE et Dominique FRIZZA.

World Triathlon pilotera en suite en lien avec la fédération ce projet d'organisation.

2.5. Statuts types Ligues Régionales et Comités Départementaux

Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif et Financier, rappelle que le CA a décidé de décliner le projet de statuts fédéraux qui seront soumis au vote de l'AG du 28 octobre en statuts types ligues et comités départementaux et demande l'avis des membres du CA sur la mise en place, ou non, de procurations pour les clubs qui ne pourraient être présents lors de l'AG ligue/comité départemental.

Le Président LESCURE sollicite l'avis consultatif des Présidents de Ligues / comité Départemental présents ce jour. 12 sont favorables à la mise en place de procuration club, 8 y sont opposés.

Le Président LESCURE sollicite le vote des membres du CA. 19 sont favorables à la mise en place de procuration club, 10 y sont opposés.

Les membres du CA décident à la majorité d'autoriser les procurations clubs dans les statuts types des ligues et les statuts types des comités départementaux.

3. Vie Sportive

3.1. Présentation du programme Technical Official Paris 2024

Thomas MANTELLI, Président de la Commission Nationale de l'Arbitrage, présente le programme Technical official (arbitres)/. Le but est de former des arbitres internationaux en préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024 :

Les membres de la mission sont les suivants :

- ***Julien Vander-Plancke (Chargé de mission)***
- ***Pascal Godel (Mission gestion des officiels)***
- ***Thomas Mantelli (C.N.A.)***

Le calendrier général est présenté :

Il présente également le processus de certification française :

4. Commissions Nationales / Chargé-e-s de missions / Groupes de travail

4.1. Projets Raids et Swimrun

Jean Michel BUNIET, chargé de mission Swimrun, et Hervé SIMON, chargé de mission Raids, présentent conjointement deux projets : Les Trophées Raids & Challenges Swimruns.

Les principes présentés sont les suivants :

- **Trophées Raids :**
  - Établir un classement « Jeunes » et « Adultes » des clubs affiliés F.F.TRI. sur toutes les épreuves du calendrier F.F.TRI. dont l'organisateur accepte le règlement.
  - Règles :
    - Prendre en compte Les classement de tous les licenciés du club (C-L-D)
    - Apporter une pondération selon la distance
    - Valoriser la pratique féminine et mixte

- Classement informatisé et consultable en ligne

- **Challenge Swimruns :**
  - Établir un classement des clubs affiliés F.F.TRI. sur toutes les épreuves du calendrier F.F.TRI. dont l'organisateur accepte le règlement.
  - Règles :
    - Prendre en compte les classement de tous les licenciés (Ju à Ve) du club (C-L-D)
    - Apporter une pondération selon la distance
    - Valoriser le pratique féminine et mixte
  - Établir un classement individuel des licenciés F.F.TRI. Selon les mêmes principes
  - Classements informatisés et consultables en ligne

4.2. Labellisation Paratriathlon

Luc Bouron, chargé de mission Paratriathlon, explique que dans le respect du projet de Philippe Lescure concernant le paratriathlon, la décision a été prise avec Laurent Massias et Cyrille Mazure, d'adapter le "label paratriathlon" dans le souci d'accueillir les athlètes ayant un handicap en toute sécurité sur des épreuves accessibles".

Après quelques interrogations dans l'assemblée sur le départ décalé, Luc Bouron rassure l'ensemble des personnes présentes en précisant que cette disposition est adaptable en fonction de la demande des athlètes.

Ce nouveau dispositif est validé à l'unanimité et peut être mis en place pour la rédaction du calendrier 2018.

5. Informations diverses / Questions diverses

Eric SAEZ demande à ce que soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CA, le point : Prévention dopage. Ce point sera donc inscrit à l'ordre du jour du Conseil d'Administration ouvert aux Président-e-s de Ligues du 17 mars 2018.

Jean-Michel BUNIET souhaite savoir comment doivent être classifiées les épreuves comportant uniquement deux disciplines enchaînées et ne correspondant ni à un swimrun, ni un aquathlon, ni à un Bike and Run et qui ne peuvent pas être classées en tant que Raid dans la mesure où un Raid est une épreuve comportant trois sports de nature enchaînés ou à minima deux activités linéaires et un atelier en terrain naturel.

La F.F.TRI. n'ayant pas délégation pour les épreuves décrites par Jean Michel BUNIET, elles ne peuvent être agréées par la F.F.TRI.. Par voie de conséquence, l'organisateur qui souhaite voir son épreuve classifiée (Raid), devra impérativement prévoir trois sports de nature enchaînés ou à minima deux activités linéaires et un atelier en terrain naturel.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration ainsi que les Président-e-s de Ligues Régionales pour leur participation.

****

Philippe LESCURE – Président **Pierre BIGOT – Secrétaire Général**